Compte rendu de la Réunion Commission Animation Du 30 Avril 2013

<u>Membres présents</u>: MM Cazaux; Corrihons; Darrigade ;Dubernet; Dufourg; Garans; Gerbenne; Labagnere; Lafargue; Lagrué; Lataste; Moulis; Rivera; Yernaux.

Membres absents excusés : M Sanson

Membres absents: MM Duclau; Hodoyer; Larriviére; Lestage; Martin; Pons.

Objet: NOMINATION des EQUIPES

1) Rapporteur : Labagnère

2) **Equipe cuisine**:

Cazeaux ;Corrihons ; Dubernet ;Déon ; Dufourg ;Lafargue ;Rivera ;

Equipe achats : Dubernet ; Labagnère

<u>Equipe préparation salle service</u>: Duclau ; Garans; Gerbenne; Hodoyer; Labagnère; Lagrué; Lataste; Lestage; Martin; Pons; Sanson; Yernaux.

Responsable de l'équipe pour l'organisation et donner les heures de rendez vous :

Michel LESTAGE .Suppléant Philippe GARANS

Equipe nettoyage:

Après chaque repas, tous les choristes présents à la réception, sont mobilisés pour le nettoyage. Si une équipe doit revenir le lendemain elle sera formée par Michel LESTAGE ou Philippe GARANS

Responsable de l'ensemble du Matériel :

Jean YERNAUX

3) Equipe BAR:

Darrigade; Larriviére; Moulis

Alain Darrigade est en charge de l'organisation et du fonctionnement du bar.

Il est le seul habilité à nommer les choristes pouvant faire office de barman (1choriste par pupitre minimum).

Il assure l'achat de toutes les boissons concernant l'approvisionnement du bar et des sorties C.C.D à l'exception du vin et de l'eau.

4) Questions diverses:

Nous avons évoqué les différentes règles d'hygiène concernant l'élaboration des plats froids, des plats chauds, et des mesures à prendre par les personnes travaillant aux cuisines

La formule de buffet froid tout le monde debout proposé par la commission Festival, ne convient pas à la totalité des membres présents à la réunion.

Labagnére et Dubernet assisteront à la prochaine réunion festival afin de trouver une formule de repas pour chaque soirée

Jean Yernaux a demandé des précisions concernant la location du local.

La location est sous la responsabilité du bureau qui a nommé Bonello pour faire appliquer les différentes règles. Il serait utile de communiquer à M Yernaux les besoins demandés par le locataire d'utiliser une partie du matériel.

Fin de la réunion